

Image not found or type unknown



Regroupement familial via visas touristique

Par **Ekaterina**, le **07/06/2013** à **13:23**

Bojour,
J'ai une situation suivante: je suis Russe, je me trouve pour ce moment en Russie, mon mari et mon fils sont Hongrois. Mon mari habite et travaille en France pendant 4 mois. J'ai une question: puis-je obtenir titre de séjour en France selon regroupement familial étant venue en France avec visas touristique? (je reçois un visa touristique en Russie et après avec ce visa je vais à la préfecture pour obtenir le titre de long séjour).